

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE



**Ville de
CLERMONT**

présenté par

monsieur Jean-Pierre Gagnon, maire

lors de l'assemblée ordinaire du

lundi 14 novembre 2016

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE CLERMONT

Madame et Messieurs les membres du conseil municipal de la Ville de Clermont,

Chers concitoyennes et concitoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la Loi sur les Cités et Villes du Québec et cela au moins quatre semaines avant le dépôt des prévisions budgétaires, il me fait plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de l'année en cours.

Dans le rapport qui vous est soumis, j'aborderai les points suivants : les états financiers de 2015, le rapport des vérificateurs, les projections sur l'exercice en cours, les réalisations générales au cours du présent exercice et les orientations générales du prochain budget.

1- LES ÉTATS FINANCIERS AU 31-12-2015

Revenus et dépenses

Les états financiers au 31 décembre 2015 révèlent un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de 740 202 \$.

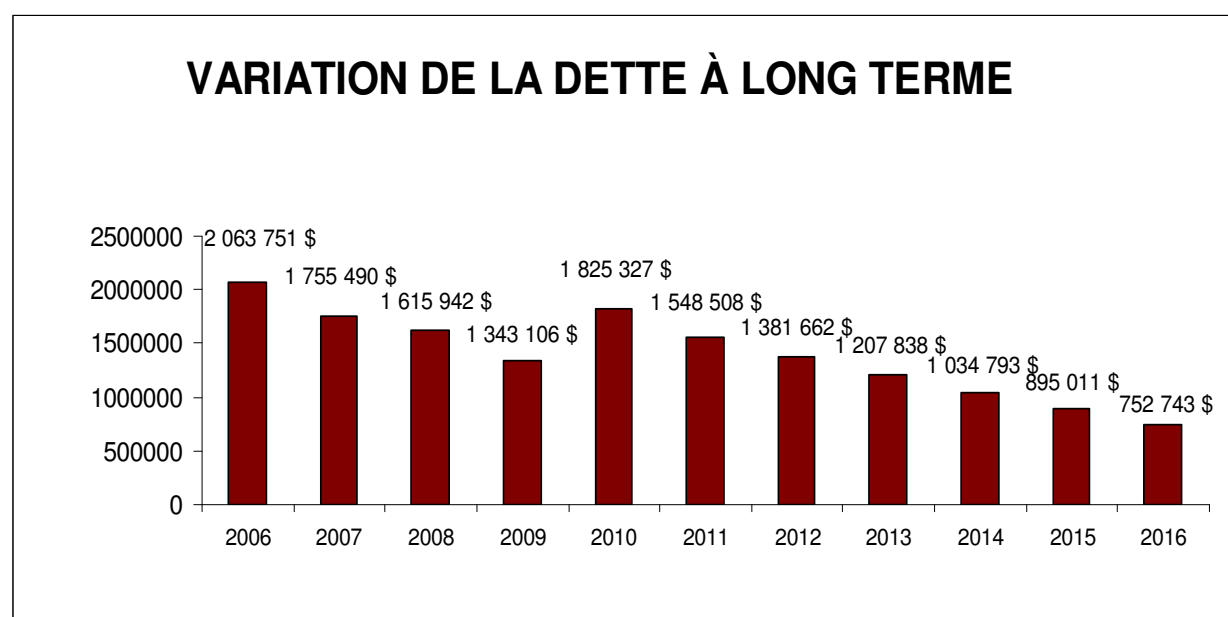
La dette à long terme

Au 31 décembre 2015, la dette à long terme était de 895 011 \$. En cours d'exercice 2016, nous aurons effectué des remboursements en capital totalisant 142 268 \$. Le remboursement total en capital et intérêt pour l'année 2016 sera de 179 110 \$ ce qui représente 4,03 % de nos dépenses estimées pour l'année.

La dette à long terme au 31 décembre 2016 devrait donc s'élever à 752 743 \$. Cependant, en normes comptables, il nous faut ajouter à notre dette municipale nos obligations à l'égard de la MRC qui s'élève à 784 898 \$.

Notre taux d'endettement total par rapport au rôle foncier est donc le suivant :

		% Ville seulement	% Ville – MRC
Rôle imposable au 14-09-16	242 153 420 \$	0,31 %	0,63 %
Rôle total	262 649 300 \$	0,29 %	0,59 %



RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE CLERMONT

2- LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

La firme Benoit Côté, comptable professionnel agréé a procédé à la vérification des états financiers présentés au Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du territoire et sur lesquels il a exprimé une opinion sans restriction aux membres du conseil le 11 mars 2016. La vérification a englobé les états financiers condensés et ses annexes.

3- LES PROJECTIONS SUR L'EXERCICE EN COURS

Le budget équilibré pour l'année en cours prévoyait des revenus et dépenses au montant de 4 453 000 \$. Les estimations en date du 14 novembre nous permettent d'anticiper un surplus d'opération d'environ 407 836 \$.

La rémunération des élus

Le règlement VC-323-14-4 pourvoyant au traitement des élus municipaux prévoit une indexation conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*. Pour l'année 2016, la rémunération a été majorée de 1,5% et se détermine comme suit :

Rémunération de base du maire :	12 326 \$	Allocation de dépenses :	6 163 \$
Rémunération de base d'un (e) conseiller (ère) :	4 109 \$	Allocation de dépenses :	2 054 \$

4- RÉALISATIONS GÉNÉRALES AU COURS DU PRÉSENT EXERCICE

Administration

Les travaux de réaménagement des bureaux administratifs de l'Hôtel de Ville ont été complétés au printemps de cette année. Nous sommes très satisfaits des résultats; les objectifs poursuivis, dont un meilleur environnement de travail pour nos employées sont atteints. Nous avons aussi commencé la réfection extérieure de notre entrée à l'Hôtel de Ville pour l'accès au 2^e étage. La partie béton et fer forgé sera complétée cet automne et les escaliers au printemps 2017.

Voirie municipale

Pour différentes raisons administratives, la réfection d'une rue a été reportée au printemps 2017. L'acceptation de notre plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées par le MAMOT (Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire) a confirmé la réfection de la rue du Parc-Daniel. Dès cet hiver, nous irons en soumissions pour procéder aux travaux en mai 2017.

D'ici la fin de l'année, nous aurons complété environ 90% du projet de revitalisation de l'ancien site de la quincaillerie Jos Lapointe & Fils. Nous sommes très fiers de ce nouvel espace vert qui rehausse en beauté tout le secteur. Bien entendu des opportunités ont permis de le réaliser : l'acquisition peu chère du terrain grâce à l'entreprise BMR Henri Jean & Fils et une subvention de la compagnie Hydro-Québec au montant de 84 500 \$. Une cérémonie d'ouverture officielle du site sera faite l'été prochain avec les différents partenaires.

L'asphaltage, les bordures de rues et l'éclairage ont été complétés dans la 2^e partie du prolongement des rues Beaugard et Antoine-Grenier au coût d'environ 80 000 \$.

Loisirs et Culture

Le projet d'achat de l'Église par la Ville de Clermont s'est enfin finalisé par la signature du contrat le 3 octobre dernier. Nous sommes à l'étape de préparer un plan technique du bâtiment ainsi qu'un estimé des coûts pour la future bibliothèque dans le tiers de l'Église afin de présenter une demande dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations au Ministère de la Culture et des Communications. Bien des étapes à franchir avant les travaux de construction, mais nous allons les suivre rigoureusement afin de concrétiser ce projet le plus vite possible.

Avec l'OBNL « Club de Tennis l'Envol » nous avons refait la surface synthétique des terrains de tennis pour un montant de 82 000 \$. Le Club de Tennis avait obtenu une subvention équivalente à 50% du coût du projet provenant de Développement économique Canada. Les travaux ont été réalisés dans la semaine du 17 octobre et c'est de la fibre italienne qui couvre la surface des terrains. Les économies réalisées grâce à cette aide financière nous ont permis de refaire le champs extérieur du terrain de balle-molle.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE CLERMONT

Voici un résumé par département des investissements en immobilisations réalisés à ce jour ou prévus d'ici la fin de l'année 2016.

ADMINISTRATION	35 932 \$	
SÉCURITÉ PUBLIQUE	14 209 \$	
TRANSPORT ROUTIER	187 386 \$	
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	15 213 \$	
LOISIRS & CULTURE *subvention Hydro-Québec 84 500 \$	268 660 \$	
TOTAL :		521 400 \$

Vous retrouverez également en annexe la liste des contrats de 25 000 \$ et plus.

5- ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET

Le prochain budget sera influencé par les différentes demandes de subvention présentées dans le cadre des programmes du Gouvernement du Québec. À l'aréna, les normes gouvernementales nous obligent l'élimination du gaz réfrigérant R-22. Actuellement, nous présentons une demande d'aide financière dans le cadre du programme Fonds Chantier Canada-Québec, Fonds des petites collectivités - FDC financé à parts égales par les gouvernements fédéral, provincial et municipal (1/3, 1/3, 1/3). La réfection de l'aréna comprendra la chambre mécanique (le système de réfrigération), le réaménagement et mise à jour des chambres de joueurs incluant les salles de toilettes, un nouveau plafond réfléchissant au dessus de la patinoire, le remplacement de l'éclairage de la patinoire au LED et celui des bandes de patinoire ainsi que l'amélioration de la façade avec une entrée universelle. Le coût des travaux est évalué à 2 850 000 \$.

De plus, nous avons déposé une autre demande dans un programme appelé « FEPTU » (*Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées*) pour la réfection d'une rue complète totalisant 1,2 million et subventionné à un maximum de 83%. Nous prévoyons également déposer une autre demande dans les prochaines semaines dans le Programme « PIIRL » (*Plan d'intervention en infrastructures routières locales*) afin d'y obtenir une subvention pour la réfection d'un segment du chemin des Lacs (côte devant le cimetière). Nous devons profiter de ces programmes offerts par les gouvernements, même s'ils arrivent en même temps car cela nous permet de garder nos infrastructures en bon état, de demeurer à jour et à coût moindre pour la municipalité. Pas besoin de vous dire que nous aimerions être retenus dans toutes nos demandes. C'est dans ces années chargées de projets assez coûteux que nos réserves financières nous permettent de balancer notre budget.

Dans un autre ordre d'idée, je tiens à vous sensibiliser au fait que le gouvernement va nous obliger, dès 2018, à installer des compteurs d'eau aux secteurs industriel et commercial ainsi qu'à un certain nombre de résidences. Je reviendrai en 2017 pour vous détailler davantage la procédure que prendra le conseil municipal à ce sujet.

CONCLUSION

Comme à l'habitude, je remercie nos employés pour la qualité de leur travail et de prendre à cœur ce qu'ils accomplissent au quotidien. Bien entendu, je ne peux passer sous silence l'apport inestimable des bénévoles dans toutes les sphères de la vie municipale. Merci et bienvenue à tous ceux et celles qui voudraient s'impliquer.

Jean-Pierre Gagnon, Maire

14 novembre 2016

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE CLERMONT

ANNEXE 1

Liste des contrats de 25 000 \$ et plus

La Coop Fédérée (<i>Huile à chauffage</i>)	38 689,05 \$
EJD Construction Inc. (<i>Pavage et bordures rues Beaugard et Antoine-Grenier</i>)	48 654,17 \$
Henri Jean & Fils Inc. (<i>Matériaux divers</i>)	56 562,70 \$
Hydro-Québec (<i>Électricité</i>)	233 991,64 \$
Inter Groupe Dubois (<i>Assurances</i>)	59 094,54 \$
Jocelyn Harvey Entrepreneur Inc. (<i>Loc. camions déneigement, bris d'aqueduc, sel à chemins</i>)	105 726,84 \$
Ministre des Finances (<i>Sûreté du Québec</i>)	222 882,00 \$
MRC de Charlevoix-Est	552 312,40 \$
Produits BCM Ltée (<i>Pièces d'aqueduc et d'égout</i>)	45 540,78 \$
SSQ Mutuelle d'assurance-groupe (<i>50% du contrat</i>)	71 450,47 \$
Robert Thivierge (<i>Contrat de service Eau potable – Assainissement</i>)	29 181,33 \$
Ville de La Malbaie (<i>Service d'urbanisme, permis, achat de chlore</i>)	35 603,67 \$